

COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 11 février 2021 à 18 H 30

Compte-rendu de séance n° 10

L'an deux mille vingt et un, le onze février, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr ARGENTI Alexis, le Maire.

Date de convocation le 8 février 2021,

Etaient présents :

Mr ARGENTI Alexis – Mme BALDINI Murielle – Mme NEDELEC-CORSO Scylia – Mr BARRIERE Joël – Mr GUILLEMETTE Thierry -

Etait absent non excusé : Mme MIRONNEAU Nathalie

Désignation du secrétaire de séance

Mr Joël BARRIERE est désigné secrétaire de Séance

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1 – Approbation du compte-rendu de séance n° 09 du 18/12/2020 :

Le compte-rendu de séance n° 09 est approuvé à l'UNANIMITE.

2 – Délibération correspondant Défense :

Suite à la démission de Mr DELBAUVE Robert, Mr BARRIERE Joël se propose délégué à la commission de défense. Les membres du conseil municipal approuvent

A l'UNANIMITE

3– Echange de parcelle B426 entre Casiglia Mireille et la Commune :

Mme Scylia CORSO-NEDELEC est désignée pour signer l'acte authentique.

A l'UNANIMITE.

4 – Régularisation de la parcelle B406 :

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il y a lieu de régulariser le titre de propriété de la parcelle B406 au bénéfice de la commune.

Mme Scylia CORSO-NEDELEC est désignée pour signer l'acte authentique.

A l'UNANIMITE.

5 – Subvention association :

Les membres du conseil municipal décident de donner une participation financière de :

- 100 € à la Maison de Santé de Roquestéron,
- 200 € à l'association Montagne Habits
- 100 € cotisation annuelle des Maires Ruraux de France

A l'UNANIMITE

6 – Mise en place DPU :

Les membres du conseil municipal demandent à Mr le Maire de lancer la procédure pour la mise en place du DPU précédemment approuvé lors du CM du 14/08/2020.

Un découpage géographique est prévu comme suit :

- Zone 1 : le village
- Zone 2 : l'isclé
- Zone 3 : l'esclé

A l'UNANIMITE

7 – Adhésion Agence 06 :

Monsieur le Maire expose la nécessité d'adhérer à l'Agence d'ingénierie du Département 06 pour une assistance juridique et technique. Les membres du conseil municipal approuvent cette adhésion,

A l'UNANIMITE

8 – Demande de Subvention

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de valider la demande de subvention de 4500€uros pour l'Association Inspiration Esteron.

9 – Infos échange parcelles avec le Département :

Monsieur le Maire est toujours en attente d'informations à ce sujet.

La séance est levée à 20 h 45